



## Régularisation situation pour se Marier

Par **Lina11**, le **05/05/2017 à 23:58**

Bonjour, rnJ'aimerais avoir quelques informations. rnJ'ai pour ambition de me marier mais mon futur époux marocain à son visa expiré et est donc en situation irrégulière depuis un moment de plus son passeport arrivé à expiration. rnJe sais que l'on peut quand même se marier mais comment faire pour régulariser sa situation et qu'il puisse travailler ? rnIl est donc entré sur le territoire français régulièrement, de plus on lui avait refusé le renouvellement de son visa par erreur : une erreur sur son numéro d'étranger. rnMerci à vous [smile17]

Par **Tisuisse**, le **06/05/2017 à 09:05**

Bonjour, rnSi le maire fait bien son boulot, il va surseoir à la célébration du mariage et une enquête sera diligentée par le procureur pour suspicion de "mariage gris". La grosse majorité des étrangers qui viennent en France a pour but unique de séduire une française, se marier avec, d'obtenir les papiers nécessaires pour s'installer en France, abandonner leur nouvelle épouse et ensuite faire venir leur famille au titre du "regroupement familial". Voilà leur but.

Par **amajuris**, le **06/05/2017 à 10:39**

bonjour, rnje suppose que vous êtes sûr que cet homme veut vous épouser par amour et non pour obtenir un titre de séjour. rnIl faut des éléments pour que le maire suspecte un mariage gris ou blanc et demande une enquête au procureur. rndans l'attente, je conseille que votre futur mari demande un nouveau passeport. rnune fois mariés, votre mari pourra demander un titre de séjour conjoint de français. rnsalutations